

L'Europe agricole

Crise de nombreuses productions agricoles, incapacité à assurer sa souveraineté alimentaire et à contribuer à celle du monde, etc... l'Europe est face à de nombreux défis. Les propositions du Front de Gauche pour une agriculture européenne solidaire et durable.

p 4

Les Nouvelles de Loire Atlantique nla

Bimensuel édité par la fédération de Loire Atlantique du Parti Communiste Français

Numéro 870

26 avril 2009

prix : 0,70 €

**1^{er} mai 2009:
Tous ensemble
dans les manifestations unitaires,
comme le 29 janvier et le 19 mars.**



4 Rendez-vous unitaires en Loire-Atlantique

À Nantes :

10h30, devant le CHU, Bd J.Phillipot

À Saint-Nazaire :

10h30, place de l'Amérique latine

À Ancenis :

10h30, jardin de l'Eperon

À Châteaubriant :

10h30, place de la Mairie

■ LA LOI SUR LE « PIRATAGE » AU REBUT

Est-ce bien seulement l'absence de députés sur les bancs de l'assemblée qui a fait que le projet de loi fortement critiqué au sein même de la droite n'a pas été approuvé ?

P 2

■ ENCORE UN PATRON MIS EN EXAMEN

L'ancien PDG des Chantiers de l'Atlantique, Patrick Boissier vient d'être mis en examen pour « complicité de travail dissimulé par dissimulation d'activité, complicité de prêt illégitime de main d'œuvre et recours abusif au travail temporaire ». Les icônes de patrons irréprochables ont vraiment, dans cette période tendance à se ternir et à tomber...

P 5

■ LECLERC : LA RÈGLE D'OR DE L'ANTI-SYNDICALISME

Une nouvelle fois un magasin Leclerc, celui d'Orvault refuse le droit syndical en licenciant une cadre élue et conseillère prud'homale.

P 5

■ ELECTIONS EUROPÉENNES

Un appel à soutenir le Front de Gauche est à votre disposition dans ce numéro des Nouvelles de Loire-Atlantique.

P 8

Les Nouvelles de Loire Atlantique nla

Aujourd'hui, Les Nouvelles de Loire-Atlantique, ce sont des milliers d'abonnés ou de lecteurs occasionnels.

Abonnements, diffusion militante :

Participez à la diffusion des Nouvelles de Loire-Atlantique !

Pour tout renseignement : 02 40 35 03 00
ou nlapublicite@orange.fr

L'actualité politique...

EN BREF

Qui va payer ?

Tant de milliards par ci, tant par là accordés aux entreprises, à un moment il faut faire l'addition et envoyer la facture. C'est en partie ce que vient de faire Bercy et sa grande argentièrerie Christine Lagarde en annonçant la baisse du taux de rémunération du livret A à 1,75%. Le comble, c'est qu'il aurait fallu la remercier car elle aurait pu aller encore plus bas...

Le jackpot de Londres

5 000 milliards de dollars dans le brasier de la crise, c'est ce que les chefs d'état « des pays les plus riches », pyromanes déguisés en pompiers lors du G 20 de Londres, ont décidé d'injecter dans une économie mondiale moribonde. Peuvent-ils ainsi essayer d'endormir les peuples... Rien de moins sûr.

Farces et attrapes

La grande satisfaction pour Sarkozy lors du G 20 de Londres est qu'une liste des « paradis fiscaux » a été établie par ceux même qui les dirigent.

« Il faut sortir un peu mon grand, tu saurais que Monaco, Andorre en font partis. Et demande à tes amis ; ils connaissent bien Jersey, les Iles Caïman et je ne sais quelle autre république fabriquée par les grands de ce monde ».

CELUI QUI A DES VISIONS ET... L'AUTRE



Les « va-t-en guerre »

L'organisation militaire issue de la guerre froide, l'OTAN, retrouve la France pour de nouvelles croisades guerrières à travers le monde. Telles sont les décisions, y compris contestées au sein de la droite, prises par Nicolas Sarkozy après un simulacre de concertation nationale. Le choix de la vassalisation de la France vis-à-vis des Etats-Unis est de retour après plus de 60 ans.

Cynisme d'état

Quand 17000 personnes, suite au tremblement de terre, perdent tout et n'ont plus de toit, il faut faire preuve d'un cynisme inqualifiable et être complètement débile pour déclarer comme l'a fait Sylvio Berlusconi : « il faut prendre ça comme du camping de fin de semaine ». Et dire que ce sont des hommes comme ça qui dirigent des pays...

Point de vue

par Mireille PERNOT



Qui parle des élections européennes ? En tout cas, pas les médias qui voient dans la période actuelle, d'autres sujets à traiter, essayant d'effrayer le bon peuple par la soit disant radicalisation des conflits ou la dérive inquiétante des mouvements de protestation, par exemple.

C'est une véritable manipulation visant à démon-

trer qu'il n'y a d'alternative politique qu'entre la radicalité qui se résumerait à la violence, et l'acceptation du système, donc le refus de cette violence. Ainsi, le débat à gauche se résumerait en une course à l'échalote entre le PS et le NPA. Le but : détourner le mécontentement populaire, évacuer soigneusement tout contenu politique, empêcher que les luttes trouvent un débouché démocratique et efficace. Cela implique de contourner tout débat à l'occasion des élections européennes, les deux partis dominants, UMP et PS s'appêtant à une campagne extrêmement courte. Ouvrir un vrai débat politique sur l'Europe et les choix politiques et économiques qui conduisent à

délocaliser, fermer des entreprises, jeter au chômage des dizaines de milliers de salariés, tel est bien le débat qu'entendent mener les communistes engagés dans la campagne des européennes dans le Front de Gauche. Eviter le débat, on nous a déjà fait le coup lors du référendum sur le traité européen. Raison de plus pour engager un véritable travail de terrain, dans les quartiers, les localités, les entreprises. C'est à ce travail qu'entendent s'atteler les communistes de Loire-Atlantique. Le jeu en vaut la chandelle :

c'est la question du type de construction européenne qui est posée. Ou bien les forces qui ont soutenu l'Europe de la concurrence libre et non faussée, l'Europe libérale, sortiront renforcées du scrutin, ou bien les forces qui veulent une Europe sociale, combattant la dictature des marchés, auront plus de poids.

« les forces libérales craignent la rencontre du mouvement social avec le scrutin de juin prochain »

Les forces libérales craignent la rencontre du mouvement social avec le scrutin de juin prochain. Or le mouvement social, ce sont les millions de manifestants de janvier et de mars, tous les Français qui prennent la mesure des ravages des politiques actuelles. Ce sont ceux-là qui occuperont la rue le 1er mai, et nous en serons, bien sûr. A nous de travailler pour donner à tous l'occasion de s'exprimer efficacement le 7 juin prochain.

La loi Hadopi à la corbeille

« Il est temps d'accepter et de nous adapter à ce nouveau monde où l'accès à la culture perd son caractère discriminatoire » : ainsi s'exprimaient il y a quelques jours dans Libération des artistes comme Catherine Deneuve ou les cinéastes Christophe Honoré et Gaël Morel, rejetant la loi création et internet, jugée purement répressive. Un sondage de l'IFOP pour le JDD rendu public la semaine dernière montrait que 60% des internautes se disent défavorables au niveau dispositif préconisé par la loi.

Peu après, un véritable coup d'éclat, camouflet pour la majorité présidentielle faisait la une de la presse : la loi Hadopi a été rejete-

tée à l'Assemblée nationale par les députés, peu nombreux en séance, il est vrai.

De fait par 21 voix contre 15, et avec le soutien de deux députés de droite (dont Dupont-Aignan), les députés socialistes et communistes ont fait trébucher le gouvernement sur ce texte, les députés UMP s'étant visiblement peu mobilisés. Et pour cause : nombre de députés UMP ne voulant pas déplaire à leurs électeurs - le même sondage précisant que 51% des électeurs du parti sarkozyste étaient également défavorables au texte - s'étaient fait porter pâles !

Une cacophonie qui profite à tous ceux qui se sont battus depuis des semaines pour dénoncer une loi censée lutter contre le piratage et donc protéger les droits d'auteur, en se basant sur la seule répression des internautes. « Une victoire qui redonne du souffle et de l'espoir » pour Marie-

George Buffet qui précise que la loi Hadopi était censée agir sur dénonciation d'acteurs privés travaillant pour les industries du divertissement ! Pour le groupe communiste à l'Assemblée nationale, il s'agit d'un désaveu sur le fond, s'agissant d'un texte dont les dispositions portent atteinte aux libertés publiques sans répondre aux besoins des créateurs.

Et c'est bien là le nœud de la question : toute une philosophie sur des nouveaux modes de rémunération des artistes est à envisager. Il s'agit bien de sortir du piège dans lequel les internautes, donc les citoyens, sont accusés de saigner les droits d'auteur et, avec eux, toute l'industrie de la culture.

Le débat public n'est donc pas fini au grand dam de la ministre de la culture !

De vous à moi...

A écouter Sarkozy ou consorts, la démocratie règne sur notre beau pays. Honte-nous dit-il à toutes ces dictatures, à tous ces pays où les hommes ne naissent ni libres ni égaux et ne peuvent s'exprimer librement. En France on ne connaît heureusement pas ça, il y a des règles, des principes, la démocratie est une garantie républicaine pour tous les citoyens.

Comme il est facile de le dire, mais entre la parole et l'acte... problème... ! N'est-ce pas Monsieur le Président... !

C'est ainsi qu'au nom de cette démocratie élyséenne, le Parti Communiste s'est vu au mois de novembre dernier, royalement octroyer 25 secondes de temps d'antenne sur TF1 alors que le Parti Socialiste disposait de 35 mn et 53 secondes... « Chaque homme a le même droit à l'information et à la connaissance... » Regardons maintenant sur la chaîne publique France 2, là, 2h 28 mn et 46 secondes sont à disposition du PS et 1 h 7 mn et 40 secondes au gouvernement pour 39 « interminables » secondes au Communistes. « Liberté, égalité, fraternité comme le précise la devise de notre République... »

Arrêtons là nos décomptes car le contenu des éditions de la presse écrite et des radios ne pourraient que remuer le couteau dans la plaie.

Ce que disent les communistes généraient-elles à ce point « un équilibre savant » entre des idées qui ne veulent avant tout pas s'opposer à l'ordre établi ?

Je ne me pose plus cette question car la réponse ne souffre malheureusement d'aucune interrogation.

Y.C.

...en Loire Atlantique.

VITE LU
VITE DIT

1er mai

C'est la première fois que l'ensemble des organisations syndicales se rassemblent pour un 1er mai et pour faire entendre leurs revendications communes, ces exigences réaffirment la plateforme revendicative du 5 janvier : **maintient des emplois, amélioration du pouvoir d'achat, orientation de la relance économique vers l'emploi et les salaires, préservation et amélioration des garanties collectives et réglementation de la sphère financière internationale.**

Pour rappel : dans notre département, 4 manifestations sont prévues : à Ancenis, Châteaubriant, Nantes et Saint-Nazaire.

Licenciements boursiers

■ Deux propositions de loi communistes pour « moraliser le capitalisme »

Face à Total, qui affiche un bénéfice de 14 milliard d'euros et 555 suppressions de poste en Seine Maritime (et pourquoi pas demain en Loire Atlantique ?), face à Caterpillar dont le chiffre d'affaires 2008 bat des records en s'élevant à 50 milliards, dont le bénéfice est de 3,5 milliards avec une augmentation des dividendes reversés de 17% au cours du dernier trimestre 2008 alors que les salariés sont en chômage partiel et qu'elle annonce la suppression de 733 postes en Isère, qui ne peut pas être en colère ? **Que dire de Continental qui depuis trois ans déjà et plusieurs plans sociaux, demande aux salariés de faire des « sacrifices », de renoncer aux 35 heures et qui, au bout du bout, décide de fermer le site ? 75 milliards d'euros de profits ont été réalisés en 2008 par les entreprises du CAC 40 et pourtant les salariés sont, chaque jour plus durement touchés par ces capitalistes qui veulent leur faire payer le prix de leur crise : chômage partiel, suppressions d'emplois mas-**

sives, baisse du pouvoir d'achat... Le gouvernement, SARKOZY lui-même se sont sentis obligés de se déclarer « choqués » par de tels comportements. Devant la colère qui monte dans le pays, bousculés par les grands mouvements unitaires du 29 janvier et du 19 mars, craignant un 1er mai encore plus fort, le président de la République et son premier ministre répondent en brandissant un décret de chiffon dont le journal patronal Les Echos, lui-même nous révèle la portée : il ne concernera qu'une dizaine de grands patrons... jusqu'à fin 2010. La ficelle est tellement grosse que les sénateurs se sont sentis obligés de faire du cinéma : Si la droite est à court d'idées pour légiférer sur ce sujet sensible, nous lui proposons de profiter de deux initiatives que viennent de prendre les parlementaires communistes. **Elle peut s'emparer de la proposition de loi que Marie George Buffet, profitant d'une « niche parlementaire » accordée à son groupe, vient de déposer**



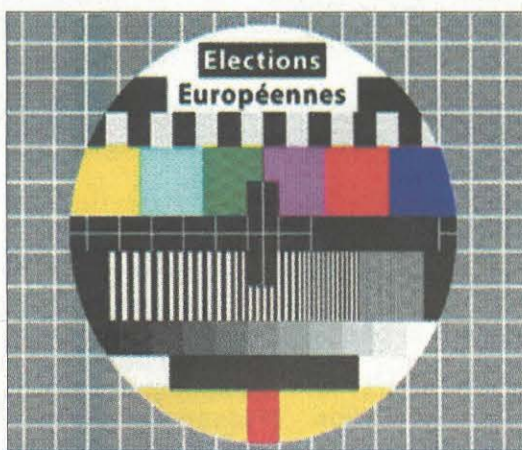
sur le bureau de l'Assemblée nationale. L'inspiration de ce texte est simple : le seul pouvoir qui existe à l'entreprise, aujourd'hui, est celui des actionnaires qui sont prêts à tout (même à mettre la clef sous la porte et les salariés au « pôle emploi ») pour se remplir les poches le plus rapidement possible. Cela ne peut plus durer. **Il faut interdire purement et simplement les licenciements et les suppressions d'emploi dans les entreprises qui distribuent des dividendes à leurs actionnaires.** Il revient aux pouvoirs publics d'intervenir, de faire cesser ce scandale et de protéger les salariés.

L'UMP peut aussi soutenir la proposition de loi présentée par les sénateurs communistes. Le texte demande l'abrogation du bouclier fiscal et la moralisation des pratiques des dirigeants des grandes entreprises en matière de revenus. En 2008 le bouclier fiscal a représenté un cadeau de 33 000 euros à chacun des 14 000 contribuables les plus riches du pays, soit un total de 458 millions d'euros ! Si SARKOZY, FILLON et leur majorité godillot veulent « moraliser le capitalisme », nous leur offrons donc l'embaras du choix !

■ Echos des Européennes

Les élections européennes se dérouleront le 7 juin prochain, soit dans un peu plus de 40 jours. Un scrutin qui, rappelons le, sert à élire des députés européens qui votent entre 70 et 80% des lois qui s'appliquent dans l'Union Européenne, et donc en France. Pourtant, si l'on observe l'ensemble des médias nationaux ainsi que les deux partis politiques les plus influents, peu d'entre-nous soupçonneraient que nous sommes à un peu plus d'un mois d'un scrutin électoral important. Alors qu'avec le développement de la crise économique actuelle, est montée dans l'opinion publique l'idée d'une nécessaire coordination des politiques économiques,

curieusement cette question est complètement absente du débat public. Pas plus que de questionnements sur la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, dont les traités européens ont sanctuarisé son sou-



tien au marché financier. Seules les frictions au sein du PS lors de la constitution de leurs listes, ou bien le suspense insoutenable sur la participation de Rachida Dati à la liste de l'UMP en Ile-de-France, ont eu les faveurs des médias nationaux. Absence de confrontations d'idées, occul-

tations des principaux enjeux, accentuations sur les enjeux de personnes... tout est en place pour désintéresser au possible la population de ce scrutin. Selon un sondage réalisé dans les 27 pays de l'UE, le taux de participation pourrait n'être que de 34%. Dans ce cadre, le traitement médiatique réservé au Front de Gauche est particulièrement problématique. Le meeting du 8 mars est passé quasiment inaperçu dans l'en-


semble des grands médias, hormis l'Humanité. Seule éclairci, depuis l'amorce de sa campagne, le Front de Gauche recueille une majorité d'articles de bonnes factures dans les médias régionaux et locaux. Un encouragement à la diversification d'initiatives et à leur popularisation.

DU 23 AU 27 AVRIL 2009

LES TRÈS GRANDES PORTES OUVERTES



VENEZ DÉCOUVRIR
NOUVELLE RENAULT CLIO
ET NOUVEAU RENAULT GRAND SCÉNIC

Ouverture exceptionnelle dimanche 26 avril selon autorisation préfectorale
Consommation mixte (l/100km) : 4,4/6,2 - Émission CO₂ mixte (g/km) : 117/195. Renault  CUF

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE
380 RTE de la Côte d'Amour - St Nazaire - Tél. : 02.40.17.20.20
OUVERTURE DIMANCHE 26 AVRIL



Le dossier.

Europe agricole

Quelles politiques pour faire face aux défis sociaux et alimentaires ?

L'avenir s'écrit pour le moment en pointillé pour l'ensemble du secteur européen de l'agriculture et de la pêche. Avec les négociations sur les barrières douanières et les aides publiques à l'Organisation Mondiale du Commerce, ou l'adaptation de la Politique Agricole Commune pour la période 2009-2013, il est à craindre qu'un nouveau pas soit fait dans la libéralisation totale du secteur primaire. Donc pour une part, les élections européennes seront le moment de mettre la lumière sur une des politiques les plus importantes de l'Union Européenne, ne serait-ce que par la part du budget communautaire que celle-ci représente, 44% si l'on additionne la PAC et la Politique Agricole de la Pêche. D'autant que, ces dernières semaines, les protesta-

tions autour des changements dans la répartition des aides aux agriculteurs, ou le mouvement des pêcheurs du Nord-Pas-de-Calais contre les inégalités dans la répartition de certains quotas de pêche, montrent une situation très tendue dans l'ensemble des professions agricoles et de la mer.

Des professions qui ont été fortement meurtries depuis les années 80. En 20 ans ce sont près de la moitié des actifs agricoles familiaux qui ont disparu, avec des consé-

Des politiques qui ont conduit à une concentration des exploitations et des foltilles.

quences sociales et économiques sur les territoires en terme de



désertification. Une baisse notamment due à la faiblesse des revenus, baisse qui, combinée à la hausse des investissements nécessaires notamment en termes d'équipements, a induit un important non-renouvellement des exploitations. Une baisse du nombre d'actifs encouragée par des aides à l'arrachage ou à la session d'activité. De la même

manière, une dynamique de baisse du nombre de bateaux a été encouragée par l'UE, notamment avec les nombreux plans de « déchirages ». Dans les deux cas, ces politiques ont conduit à une concentration des exploitations et des flottilles, au détriment des exploitations familiales et des artisans pêcheurs.

Une réorientation des politiques com-

munautaires agricoles passera notamment par une politique de prix rémunérateurs pour les exploitants agricoles, couplée avec un système favorisant les petits exploitants, la création d'un cahier des charges Européen de production garantissant leur qualité environnementale, ou la mise en place d'une taxe sur le transport des produits agricoles et alimentaires, finançant un fond de relocalisations, des productions et de l'emploi.

Les élections européennes seront aussi l'occasion de proposer des mesures concrètes et extraordinaires visant à soutenir la pêche, notamment des mesures immédiates visant à réduire l'instabilité des prix de carburant, la création d'un programme de soutien de la Communauté pour la petite pêche côtière, une révision de l'organisation du marché intérieur des produits de la pêche afin de garantir des revenus pour ceux qui travaillent dans le secteur.

Pour aller plus loin :

- *Planète alimentaire*, de Gérard Le Puill, aux éditions Pascal Galodé

- *La pêche artisanale au coeur du développement durable*, du Collectif de réflexion pour la pêche artisanale, contact : jean.michel.le.lay@cegetel.net

- *L'humanité hors-série Changeons l'Europe*, disponible à la fédération au prix de 3 €

Gérard LAHELLEC, chef de file des communistes dans la circonscription Ouest



De nombreuses productions agricoles sont en crise, notamment du fait de la Politique Agricole Commune. Qu'en penses-tu ?

Pendant des années la stratégie consistant à tirer les prix agricoles au plus bas a conduit à la mise en oeuvre de politiques abandonnant la régulation et le soutien aux prix pour laisser le libre cours au marché mondialisé. Une stratégie progressivement mise en oeuvre au niveau de la PAC qui a notamment conduit au découplage des aides de la production et à organiser la pénurie de certaines denrées alimentaires, au motif que le marché mondialisé allait accomplir son

oeuvre et compenser l'essentiel. En réalité, il n'en est rien. Ce type de développement, en exacerbant la concurrence, a pour effet d'accentuer les déséquilibres entre pays riches et pauvres, à épuiser les ressources naturelles, à porter atteinte aux ressources en eau potable, à générer des déséquilibres environnementaux en mettant en cause la biodiversité et à prendre des risques énormes en matière de santé publique.

Les agriculteurs et les élus doivent inventer de nouvelles politiques de régulation.

Quelles sont les propositions du Front de Gauche en matière d'agriculture ?

Les agriculteurs et les élus doivent inventer de nouvelles politiques de régulation. Le budget de la PAC est assuré jusqu'en 2013. Plutôt que de

réformer dans la précipitation, les deux ou trois prochaines années pourraient être utilisées pour tester de nouveaux mécanismes de régulation de la production en introduisant davantage de subsidiarité dans la mise en oeuvre de la PAC. L'agriculture est une richesse inestimable en ce début de XXIème siècle. Les exploitants agricoles français, à la tête d'entreprise familiale dans leur immense majorité, ont montré une grande faculté d'adaptation aux progrès économiques et techniques, tout en conservant ou en renouvelant des productions de qualité. Mais les agriculteurs ont besoin d'un cadre plus sécurisé pour continuer de produire de la qualité et de diversité afin que chaque être humain puisse manger à sa faim dans le cadre d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement. La situation alimentaire mondiale de 2008 la met au coeur de l'actualité.

Ils ont dit :

Jean-Noël LEBOSSÉ, producteur laitier en Loire-Atlantique



Avec 41% du budget de l'U.E., la PAC est une des seules politiques entièrement communautarisées. Les dépenses agricoles Européennes représentent en réalité moins de 0,5% du PIB de l'U.E.

Pour autant, elle doit assoir les fondements de notre société. Après avoir assuré l'autonomie alimentaire d'après guerre, l'agriculture subit de plein fouet les dérives d'une politique d'exportation massive de produits agricoles et agro-alimentaires. La mondialisation des

marchés agricoles avec l'OMC nous fait vivre des alternances de crises et de surproduction qui ont toujours les mêmes conséquences

L'autonomie agricole et alimentaire de chaque pays doit être recherchée

L'U.E doit valider une politique agricole accompagnant une agriculture de qualité, respectueuse de son environnement et qui puisse faire vivre ses actifs et ses territoires, dans leur diversité.

Jean-Michel LE LAY, membre du collectif de réflexion sur la pêche artisanale



La situation actuelle décourage les jeunes à s'investir dans ce métier. Un jeune qui s'installe est d'emblée sur-endetté et dispose d'un matériel inadapté. Il est temps de revoir tout ça, si l'on veut vraiment protéger la ressource halieutique, il faut s'imposer des pauses biologiques et que l'Europe accepte de participer à la rémunération des marins à terre. 80% des aides accordées ne

concernent pas la pêche artisanale. Il faut encourager le retour au travail sur de petits bateaux, moins consommateurs de carburant et plus respectueux des fonds marins. La Bretagne est encore violemment touchée par le nouveau plan de « déchirage », plus de trente unités, destiné à réduire de manière « substantielle l'effort de pêche ».

Il faut encourager le retour au travail sur de petits bateaux

Ce plan confirme la tendance à la concentration d'une pêche qui, avec moins de bateaux et moins de marins, continuera d'alimenter les circuits de la grande distribution.

Le social au cœur.

PRENONS NOTE...

L'industrie nautique plonge

Jean François FOUNTAINE, le nouveau président de la filière nautique assure que « le secteur n'a jamais connu une crise d'une telle ampleur ». Dans Ouest France le 25 mars, il parle d'une « baisse d'activité de 50% en moyenne » mais se veut rassurant. Grâce aux bonnes années passées, les entreprises françaises ont, selon lui, « les moyens de passer les moments difficiles ». Pourtant, le 2 avril, Bénétteau annonce, selon Le Figaro, 700 à 800 suppressions d'emplois sur un effectif total de 3 940 personnes. De qui se moque-t-on ?

Censure au Lycée Guy Môquet



À Châteaubriant, la moitié des personnels d'éducation et des élèves de l'établissement ont débrayé, le 24 mars, pour dénoncer une censure de la direction. Objet de la controverse, l'exposition « Révolte et Subversion » réalisée par les lycéens avec, avant l'accrochage des oeuvres, l'aval de la direction. Le proviseur a fait effacer la phrase d'Abraham Lincoln, inscrite à la craie sur les marches d'entrée de la salle « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher essayez l'ignorance » et décrocher certaines oeuvres qu'il jugeait « dangereuses et incongrues ».

Gaziers et électriciens veulent du gâteau



L'intersyndicale d'EDF-GDF de Loire Atlantique a appelé à un rassemblement jeudi 9 avril, à Nantes, près de la Préfecture. Au vu des 10 milliards d'euros de bénéfices réalisés par les Groupes EDF et GDF-SUEZ l'an passé, les organisations ont appelé les salariés à une journée d'action pour « aller chercher tous ensemble notre part du gâteau » et réaffirmer l'attachement des agents à un service public de qualité. Les luttes récentes et « gagnantes » des terminaux de Montoir et de Fos ont montré le chemin...

Nantes : la halte de nuit continue

Le lieu d'accueil pour les sans abris mis en place depuis décembre sur l'île de Nantes devait fermer ses portes le 30 mars. Elle vient d'être pérennisée. Elle continuera donc à accueillir sans contraintes, les gens qui vivent dans la rue et qui ont besoin de se reposer, de boire un café ou de manger un morceau au chaud.

L'ancien PDG des Chantiers Navals mis en examen

Patrick BOISSIER, vient d'être mis en examen pour « complicité de travail dissimulé par dissimulation de salarié », de « complicité de travail dissimulé par dissimulation d'activité » et encore de « complicité de prêt illicite de main-d'oeuvre » et de « recours abusif au travail temporaire ». Une action de la justice, qui confirme les différents procès-verbaux qui ont été dressés par l'Inspection du Travail, lors de son opération de contrôle à grande échelle effectuée en février 2006 à bord d'un paquebot en construction. Elle satisfait l'USM-CGT de Saint-Nazaire qui avait, à l'époque, dénoncée publiquement « ces pratiques dignes d'un esclavage des temps modernes ». Une affirmation qui lui avait valu d'être traînée devant les tribunaux avant que Patrick BOISSIER ne soit débouté de sa demande. « L'action en justice devrait permettre de mettre à jour l'organisation d'un système de production, qui repose sur la sous-traitance en cascade. » précise l'USM CGT qui y voit le prolongement des nombreuses luttes qui ont été menées par les travailleurs de la sous-traitance, français, roumains, polonais, grecs, ... pour faire respecter leurs droits fondamentaux. « Elle est aussi la reconnaissance de l'action menée par l'USM-CGT, qui n'a jamais renoncé ou cédé un seul pouce de terrain sur cette question ». Cette mise en examen doit « logiquement et impérativement » se traduire par l'ouverture de négociations sur la base des propositions élaborées par la CGT, sous le signe du nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle » conclut le syndicat qui va prendre des initiatives en ce sens.



La loi Bachelot et l'hôpital d'Ancenis



La loi « hôpital, patients, santé, territoire », a été votée à l'Assemblée. Si le Sénat confirme, se mettra en place définitivement, une démarche marchande de la santé, appuyée sur la concurrence, la recherche de productivité et la rentabilité maximum. Dans un premier temps les hôpitaux publics vont être sommés de revenir à l'équilibre le plus rapidement possible. Lorsqu'on sait que leur déficit cumulé est de 600 millions d'euros, on imagine les coupes sombres effectuées dans les budgets du personnel, des médicaments et produits d'hygiène, les suppressions d'activités, les gels de lits... D'ailleurs la manœuvre bat son plein au CHU de Nantes avec la suppression des contractuels, l'abandon de projets de travaux, la réduction drastique des budgets de consommables.

Des Agences Régionales de Santé vont être créées avec un directeur nommé directement en conseil des ministres. Il sera la voix de son

maître et aura tout pouvoir sur la région. Il devra recomposer l'offre de soins et contraindre les établissements, quels que soient leurs statuts, à se regrouper au sein d'une identité unique la Communauté Hospitalière de Territoire. Il ne s'agira pas pour ces structures de soins, de se contenter de travailler en réseau : elles devront se fondre pour constituer un seul établissement. Qu'en est-il, alors, des 200 petits hôpitaux qui attendent que l'on statue sur leur sort comme l'Hôpital Francis Robert d'Ancenis? Ils vont être pris dans la tourmente, dans cette privatisation qui ne dit pas son nom, dans cette concentration des moyens, des pouvoirs, renforçant l'inégalité devant la maladie. Quand le directeur de l'hôpital d'Ancenis, Jean-Michel TOBIE, le Maire et le Député, se réjouissent de l'audit favorable présenté par les inspecteurs du ministère (huit mois après l'enquête), il y a de quoi rester dubitatif! Aucun écrit du ministère s'engageant sur l'achat d'un scanner, le maintien du bloc opératoire ou des urgences ! L'heure est plus que jamais à la lutte citoyenne pour continuer à pouvoir se faire soigner à proximité de son lieu de vie. Yolande Bachelier

Sans papiers : la solidarité, un délit ?

Mercredi 8 avril, 80 rassemblements dans le pays - à Nantes et à Saint-Nazaire (notre photo) dans notre département - à l'initiative de plus de 50 associations. « Si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit ! » proclamaient les manifestants. Accueillir, accompagner ou simplement aider un sans papiers est un délit pouvant être puni de 5

ans de prison et d'une amende de 30 000 euros. Eric BESSON qui doit reconduire 27 000 étrangers à la frontière en 2009, s'est donné comme objectif d'interpeller 5500 « aidants » en assimilant les citoyens solidaires aux trafiquants de main d'oeuvre et autres passeurs mafieux. Deux propositions de loi du groupe socialiste à l'Assemblée et du groupe communiste au Sénat proposent de modifier les textes pour différer clairement les réseaux criminels et l'aide humanitaire.

Leclerc Orvault : travaille et tais toi

Une centaine de personnes se sont rassemblées, le 1er avril, à l'appel de la CGT pour soutenir Marie



AUFFRET, cadre du Leclerc d'Orvault, qui subit une procédure de licenciement pour le moins fallacieuse. Le PDG du magasin lui reproche « des propos mauvais » à l'encontre de Leclerc ainsi que « des caprices hystériques ». Une procédure qui n'a « bien sûr » aucun rapport avec le fait que Marie Auffret soit élue cadre CGT au Comité d'Entreprise, élue au tribunal des prud'hommes de Nantes depuis décembre 2008 et représentante de la CGT sur le site d'Orvault. D'autant qu'elle a eu le mauvais goût de revendiquer un salaire et des droits en rapport avec le Master de gestion et des droits des ressources humaines qu'elle a décroché en 2007.

Insupportable dans une entreprise où le dialogue social est exécrable. Le rassemblement, doublé d'une distribution de tracts dans la galerie marchande, a fait baisser d'un ton la direction qui n'abandonne pourtant pas sa procédure de licenciement.



Evènements, culture, idées.

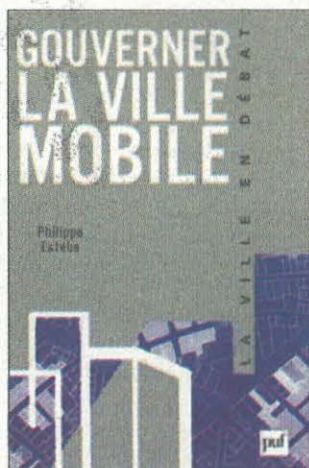
Gouvernance métropolitaine :

« Gouverner la ville mobile : intercommunalité et démocratie locale »

Ce petit livre, très dense, « cherche à éclairer (...) la relation qui s'établit, dans le contexte urbain, entre gouvernants et gouvernés », alors que le gouvernement des grandes villes est devenu un chantier permanent. La mondialisation y reste « l'arbre qui cache la forêt » car, dans les territoires locaux, ce sont surtout les habitants eux-mêmes qui sont en mouvement.

Bien que « tous les gouvernements territoriaux vivent sous un régime permanent de dissociation entre les citoyens, les habitants et les usagers », seuls sont citoyens les habitants des communes, alors que les intercommunalités ne procèdent pas du suffrage universel. Bien que chaque commune bénéficie d'une "compétence générale", le législateur a doté les intercommunalités nouvelles de "blocs de compétences". C'est même devenu la marque de fabrique qui domine aujourd'hui le paysage politique local. La mutation urbaine y laisse ainsi apparaître, selon l'auteur, deux types de "régimes urbains". Le premier, celui de la Ville-Etat centrale, déclinaison du gouvernement national, est souvent trop vite considéré comme « efficace, juste et démocratique ». Le gouvernement intégré d'échelle métropoli-

taine aurait un effet vertueux de brassage sociale ou de mixité. Alors que, dans la ville dispersée de la périurbanisation, second type, c'est plus la défection - le "vote avec ses pieds" - que la "prise de parole" qui y règne. Sauf exception de la "roue qui grince",



car on y a « plus tendance à mettre de l'huile dans les rouages qui se manifestent le plus au détriment des autres, lesquels savent moins bien se plaindre et ne disposent pas des mêmes facilités d'accès à l'espace public ». Elle est davantage l'espace d'un régime de "club communautaire" que d'une réelle démocratie de proximité. Reposant sur volontariat et coopération, son objectif n'est pas à l'évidence de corriger les inégalités sociales et spatiales. La "démocratie participative" y devient, dès lors, l'alibi d'une certaine fermeture. Ces clubs périphériques oscillent eux-mêmes entre deux pos-

tures : d'une part "la tentation identitaire" qui « consiste à favoriser l'enracinement des habitants et des entreprises, pour tenter d'échapper à la condition d'espace de transition ». D'autre part, la "rationalité post-moderne", qui consiste à n'investir que dans le prolongement des mises de fond de départ, orientées soit vers l'accueil des jeunes ménages avec enfants, soit vers des retraités de plus en plus nombreux.

Entre les deux régimes urbains, la redistribution fiscale à base de taxe professionnelle, avec la "carotte fiscale" de la TPU1 pour les EPCI2 - bien avant l'annonce présidentielle de sa suppression en 2010 - était pleine d'incertitudes et d'opacité, en dépit du principe réaffirmé depuis 1999 que « plus le périmètre de collecte et de distribution est large, mieux l'on peut compenser l'inéquitable répartition de départ ».

Pour l'auteur - qui se défend de tout esprit militant - « la démocratie périurbaine correspond à une aspiration profonde », en tant « qu'actualisation de la démocratie communale historique ». Selon lui, « le gouvernement métropolitain n'a pas gagné : même si les intercommunalités de ville centre constituent sans doute une base solide pour l'affirmation du leadership des maires

des grandes villes, leur pouvoir n'est pas sans partage sur le territoire. Les clubs périurbains, durablement installés dans le paysage territorial, constituent autant de contre-pouvoirs territoriaux qui limitent l'emprise des villes centres et les obligent en permanence à composer avec leur périphérie ».

Le prolifération d'instances interterritoriales (conférences métropolitaines, pays, syndicats mixtes, associations intercommunales...) sont autant de "machins" que « les leaders des grandes villes déploient pour trouver les moyens d'enrôler leurs périphéries dans des stratégies consensuelles d'aménagement et de développement ».

Pour conclure, néanmoins, sur cette perspective : « Le gouvernement de la ville mobile semble durablement contraint d'osciller entre ces deux pôles et de trouver les moyens d'une cohabitation conciliante ».

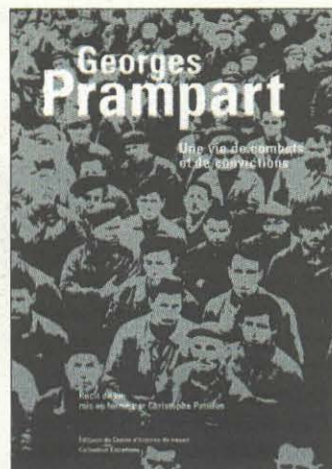
Une réflexion stimulante sur les territoires intercommunaux et les arcanes de leurs pouvoirs.

P. Estèbe, « Gouverner la ville mobile », Ed. PUF, Coll. La ville en débat, novembre 2008, 76 p., 8 €. 1 - TPU : Taxe Professionnelle Unique 2 - EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

LIRE

Georges Prampart : Une vie de combats et de convictions

Georges Prampart est l'une des figures du syndicalisme et du mouvement communiste de la Basse-Loire. Ancien secrétaire des Métaux CGT (1961-1970), puis de l'UD CGT (1970-1982), membre du bureau fédéral du PCF (1950-1979), « Jojo » fut, dès la Libération, au sein des Jeunesses communistes et de la CGT, de tous les combats qui ont marqué l'histoire sociale de la Loire-Atlantique.



À quatre-vingt ans passés, on peut encore croiser « le Papou » parcourant les manifs au bras de Cécile, sa compagne. L'ancien « choumac » de la navale ne se sent jamais aussi bien que lorsqu'il bat le pavé avec ceux qui, sans relâche, ne se satisfont pas du monde tel qu'il est.

Aujourd'hui comme hier, ce communiste « sans parti », qui vient de prendre une soixante-cinquième carte à la CGT, demeure attaché à un syndicalisme offensif, de résistance, ferme sur les principes mais toujours soucieux d'impliquer le plus grand nombre de travailleurs dans la lutte. Le syndicalisme « rassemblé », uni dans l'action, et le combat politique, lui semblent indispensables pour changer de société.

Ce livre nous dévoile une personnalité au caractère bien trempé, un homme combattif mais pas belliqueux, généreux, amoureux de la vie (autant dire de la lutte) et nanti d'une certitude, de celles que le temps ne peut altérer : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

En souscription jusqu'au 20 avril. 20 € (prix public : 24 €) Contacter le Centre d'histoire du travail, 2 bis, boulevard Léon-Bureau 44200 Nantes Pour tous renseignements : 02 40 08 22 04

VOIR...



Mémoire en Mer

Cette grande exposition, fait état de la recherche archéologique sous-marine dans l'océan Atlantique depuis

20 ans, sous le titre « Archéologie sous-marine des épaves atlantiques ».

A travers 550 pièces majeures issues d'une quarantaine d'épaves principalement du 16e au 19e siècle, le visiteur est invité à vivre, comme en plongée, l'enquête archéologique.

« L'objectif de cette exposition, dit Michel L'Hour, commissaire de l'exposition, c'est de montrer, derrière les objets, la vie des équipages : comment on vivait à bord, comment on travaillait, comment on mourait... comment on faisait l'art du commerce et de la guerre. Les épaves sont des machines à rêve ! ».

Du 4 avril au 27 septembre 2009 au château des Ducs à Nantes

MÉDIAS

Conseil d'Etat : temps de parole présidentiel

Une révolution du pluralisme audiovisuel a été proposée au Conseil d'Etat : la prise en compte de la parole présidentielle, jusqu'ici restée en dehors des minutages, visant à équilibrer gouvernement, majorité et opposition.

Si l'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat suit son "rapporteur public". Pour Catherine de Salins "la parole du président de la République doit être prise en compte pour le respect

du pluralisme politique", a-t-elle dit. Le président "n'est pas un arbitre, mais un capitaine". "Cette conception de son rôle a eu pour conséquence de faire remonter à l'Elysée la gestion des affaires courantes", a-t-elle argumenté. Les préconisations du "rapporteur public" sont généralement suivies par ses pairs conseillers d'Etat. Avant même la décision finale, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'est dit prêt à s'adapter à tout "changement de jurisprudence" du haut tribunal administratif. Le CSA, qui veille au respect du pluralisme politique à la radiotélé-

vision, exige des diffuseurs un "équilibre" entre les interventions du gouvernement, de la majorité parlementaire et de



l'opposition parlementaire, avec "des conditions de programmation comparables" dite règle des trois tiers. "Jusqu'à présent, la doctrine du Conseil d'Etat était que le Président ne s'exprimait pas au nom d'un parti ou groupement. S'il y a changement de doc-

trine, on l'appliquera", a indiqué le CSA.

Le porte-parole du Syndicat national des Journalistes (SNJ) de

Radio France, a salué "une très bonne nouvelle" qui "va permettre de clarifier certaines situations". Il a cité comme application incongrue de cette règle des trois tiers au conseil national de l'UMP du 24 janvier. "Nous avons dans la même salle, pour la même réunion, le tiers de l'UMP, le tiers du gouvernement avec son Premier ministre et on ne savait pas trop quoi du président de la République..."

près de vous

Nantes

La lettre des élu(e)s communiste de Nantes



Après la lettre des élus communistes rezéens (la deuxième vient de paraître), c'est au tour des élus communistes de Nantes de lancer leur première lettre. Ce nouvel outil de communication à destination des nantais retrace l'activité, les propositions et prises de position des élus communistes : le fil rouge de leur action en somme...

Besné

Vote du Budget : la vigilance de l'opposition

Le vote du budget prévisionnel ainsi que celui sur les impôts locaux a donné matière à réflexion à l'opposition municipale. Elle salue notamment l'augmentation du budget attribué aux affaires sociales mais déplore, dans le même temps « l'absence de trois objectifs importants : en matière de politique de santé avec la création d'une maison de santé, la réalisation d'un foyer logement, et aussi l'absence d'aides aux propriétaires qui auront à renouveler leur assainissement individuel ». Concernant les taux d'impositions, le groupe approuve le fait qu'ils n'augmentent pas, tout en fustigeant la politique gouvernementale en direction des collectivités territoriales.

Les Sorinières

Taxe professionnelle...

Dans le département les élus communistes continuent leur mobilisation contre la suppression de la taxe professionnelle à l'exemple de Pierre Riou aux Sorinières. Pour lui, cette suppression est un aboutissement logique pour la droite et le patronat qui, de plafonnements en exonérations, ont « porté le coup de grâce au seul impôt local assis sur l'activité économique ». Une décision forcément lourde de conséquences pour les collectivités. Comme l'indique l' élu « depuis des décennies, c'est la politique d'exonération des cotisations et des bas salaires qui a échoué ». Avec justesse, il se demande avec quelles ressources les collectivités vont répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés quand on sait qu'une part importante de leurs activités dépend des investissements de ces mêmes collectivités (85000 emplois induits).

L'invité

L'urgence d'un avenir pour l'école primaire

Alors que le monde s'appête à célébrer le XXème anniversaire de la Charte Internationale des Droits de l'Enfant, on constate que le **gouvernement de notre pays n'accorde pas à l'enfant la place qui devrait lui revenir et le respect qui devrait lui être dû.** Des réformes s'abattent sur l'école mais aucune ne permet d'accorder à tous les enfants une place dans l'école donc dans la société. À l'école maternelle pourrait être substitués des jardins d'enfants qui seraient des structures privées, dont la logique serait le profit et non l'épanouissement de l'enfant. Pourtant, **l'école ne peut pas et ne doit pas obéir à des valeurs marchandes.** Il faut faire en sorte de garantir des places pour les enfants de deux ans si les familles le souhaitent dans des classes avec de petits effectifs. **Améliorer l'école maternelle, c'est faire en sorte qu'elle soit sous la responsabilité d'une équipe pluridisciplinaire** constituée de professeurs des écoles, de médecins, de partenaires sociaux... Il faut pour cela, une réflexion véritable sur les finalités, le fonctionnement et l'organisation de l'école. Pour ce qui est de l'école élémentaire, elle ne doit pas être le lieu d'un RMI de connaissances, les apprentissages fondamentaux ne suffisent pas pour faire des enfants des citoyens informés, critiques et épanouis. Aussi, il faut accorder plus de temps pour développer la créativité des enfants. Autre dimension à prendre en compte, l'aménagement du temps scolaire: **c'est une urgence pour le développement des enfants.** Le Ministre de l'Éducation Nationale a institué la semaine de quatre jours qui aggrave les difficultés des enfants vulnérables. Sur le même plan, le soutien aux enfants en difficulté, imposé par le ministre, n'est pas une bonne réforme, après six heures de cours les enfants sont fatigués et encore plus ceux qui sont en difficulté. Ainsi, **le Président de la République et son gouvernement ont renforcés une école à deux vitesses, rejetant les plus démunis vers l'échec et la marginalisation. Il faut pour l'école un projet ambitieux, et pour cela il faut des moyens humains,** cela passe par des créations de postes, des enseignants qualifiés formés dans des IUFM améliorés (et non supprimés), une vraie formation continue pour les enseignants, une réelle médecine et des psychologues scolaires en nombres suffisants, des assistantes sociales qui puissent aider les enfants et les familles... Tout cela implique que le budget de l'Éducation nationale soit augmenté pour éviter les inégalités de traitement entre les villes et entre les familles. Il est urgent de construire une école qui permette l'émancipation de chacun pour créer une société plus équitable et plus juste.



Annie FRETIN

Conseillère municipale de Rezé en charge de la citoyenneté, de l'enfance et de la jeunesse

L'activité

Nantes

Démocratie participative

La mairie de Nantes va créer onze Conseils de Quartier sur les cendres des Conseils Consultatifs de Quartier. Un des grands changements par rapport à l'ancienne institution sera le mode de désignation du collège des habitants, puisque la moitié d'entre eux seront tirés au sort sur les listes électorales. Ces nouveaux organes de la démocratie participative dans lequel siègeront habitants, associations et partenaires institutionnels de la ville de Nantes, devraient permettre une meilleure représentativité. Les élus communistes de la ville, pour leur part « **s'inscrivent pleinement dans une démarche visant le développement des expressions citoyennes** ». Jean-Jacques MOREAU rappelle que « **la démocratie participative, la citoyenneté, ne vont pas de soi** » et d'ajouter « **On voit bien comment le patronat dans les entreprises conçoit le rapport aux salariés** ». La municipalité doit être plus proche des habitants, « **l'exercice de la discussion publique nécessite de se confronter à la population de manière plus permanente** » insiste l' élu Nantais. La démarche doit avoir pour principal souci d'enrayer les logiques d'exclusion sociale qui parcourent nos démocraties. Pour être efficaces, le groupe communiste a proposé que les conseils de quartiers puissent être dotés de moyens d'intervention budgétaire.

Saint-Herblain

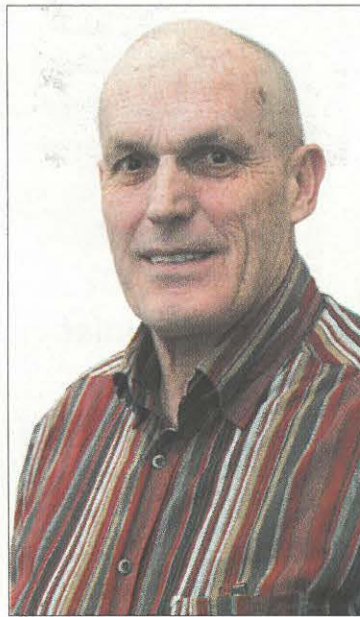
Les élus communistes mobilisés contre les expulsions

Avec la fin de la trêve hivernale, les élus communistes de Saint-Herblain sonnent l'alarme contre les expulsions locatives qui risquent de jeter à la rue nombre de familles déjà touchées de plein fouet par la crise. Ils rappellent que sur leur commune trois mesures d'expulsion sont déjà programmées et s'insurgent contre cet état de fait que l'ONU considère comme une violation des droits de l'Homme. Au premier plan de leurs accusations : Christine Boutin et sa loi dite de mobilisation pour le logement et contre l'exclusion qui « **réduit les délais d'expulsion de trois à un an et qui précarise le droit des locataires en abolissant le droit des occupants à rester dans les lieux** ». Ils en appellent donc logiquement, au même titre que les associations en lutte contre le mal logement à un **moratoire sur les expulsions.** Selon eux il n'y aura pas de miracle si « **l'Etat ne s'engage pas dans une véritable politique de construction** ». Pour palier aux carences de l'Etat ils souhaiteraient l'adoption d'un arrêté anti-expulsions et bien en amont, travailler à une « **charte instituant un devoir d'alerte en cas d'impayé** ». Ils rappellent que la prévention par l'accompagnement des familles permettrait d'éviter bien des procédures.

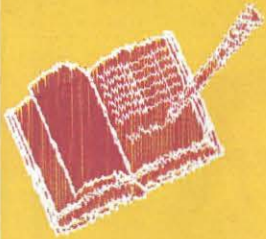
CARENE

De l'asphyxie des collectivités à la crise du capitalisme

Comme l'a souligné Christian Saulnier à la CARENE, de nombreuses incertitudes pèsent sur les ressources des collectivités territoriales et les diverses attaques du gouvernement (avortées au pas) ne manquent pas. Ce fut la refonte de la DSU hier, c'est aujourd'hui la suppression de la Taxe-Professionnelle. Le gouvernement ne recule devant rien pour étrangler les collectivités et saborder les services publics. L' élu fait judicieusement remarquer que « **contrairement à l'argent perdu dans la spéculation, les dépenses d'investissement de la CARENE sont des dépenses directement utiles à l'emploi et directement utiles aux gens** ». Pour preuve, 51 millions d'euros investis lors du précédent mandat, le double prévu sur la période 2008/2014 **dont la moitié dans la construction de logements neufs.** Seulement il faudra bien se doter d'outils efficaces pour poursuivre les projets et se doter de nouveaux moyens pour rompre avec les recettes libérales. Recettes qui montrent leur cynisme et leur incurie face à la crise. Sur le bassin nazairien ce sera « **100 000 heures de chômage partiel en mars et en avril** » pour les chantiers navals avec, comme se désole l' élu, **de nombreuses répercussions sur la sous-traitance,** ainsi que la décision d'Aéroolia de construire une nouvelle usine en Tunisie. Il ose alors cette interrogation : « **comment, dans ce pays, peut-on aider et soutenir les banques responsables de la crise, et ne rien faire ou si peu pour les travailleurs alors qu'ils ne sont en rien responsables de la situation ?** ».



AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Fête des Nouvelles

Vendredi 24 avril :

Rendez-vous de la vignette et soirée festive au Parc paysager de Saint-Nazaire à partir de 18H30.

Vétérans du PCF

Mardi 28 avril :

Assemblée générale des vétérans, à 10H30, salle Agnès Varda aux Sorinières.

Saint-Nazaire

Jeudi 30 avril :

Assemblée générale des communistes à 18H00 à l'Agora 1901.

Fédération

Mardi 5 mai :

Réunion du Conseil départemental à 18H30 à la Fédération.

Un appel à signer pour changer d'Europe

Un appel à soutien au Front de Gauche est disponible auprès des militants du Front de Gauche. Toutes les signatures recueillies donneront de la force à la campagne du Front de Gauche pour les élections européennes. Pour signer cet appel, des militants du PCF et du Parti de Gauche iront à votre rencontre. Vous pouvez aussi signer l'appel sur le site : www.frontdegauche.eu

Elections européennes du 7 juin 2009 : le Front de Gauche pour changer d'Europe

Je soutiens le



Le capitalisme traverse une crise historique. Chaque jour de nouveaux plans sociaux sont annoncés. La hausse du chômage est dramatique et sans précédent. Les services publics sont démantelés. Les droits sociaux reculent, la catastrophe écologique s'avance.

Il est urgent de changer de politique !

Pourtant, l'Union européenne n'a pas su, pas voulu réagir face à la crise. Les gouvernements européens veulent faire payer la note de leur échec aux salariés, aux jeunes, aux citoyens. Ensemble nous voulons saisir l'occasion des élections européennes du 7 juin pour sanctionner les politiques libérales qui ont conduit à ce désastre. Avec le développement des luttes et les mouvements sociaux, dans notre pays comme dans toute l'Europe, le vote du 7 juin sera une nouvelle occasion de faire entendre la colère et la volonté de choix en rupture avec l'Europe libérale et ses Traités dont celui de Lisbonne. Et d'élire de nombreux députés qui, tous les jours, nous protègent et portent nos préoccupations.

Nous soutenons donc les listes du Front de Gauche pour changer d'Europe, rassemblement ouvert à tous les citoyens et les citoyennes, toutes les forces politiques et sociales, qui défendent une Europe nouvelle, solidaire, de justice et de paix, écologique, démocratique, en rupture avec les dogmes néolibéraux et les traités européens actuels.

Je soutiens le Front de Gauche :

Nom	Prénom	Adresse	Mail

A renvoyer à : PCF 44 - 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes

« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Aymeric SEASSAU
Commission paritaire : N° 0310 I 86504
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : SEM Locminé
Responsable de la rédaction : Aymeric SEASSAU
NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes
Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36
e-mail : nlapublicite@orange.fr
Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
Marie-Annick BENÂTRE
Yannick CHENEAU
Michel DEJEU
Pedro MAIA
Jean-Yves MARTIN
Yann VINCE
Manu BLASCO
Jérôme TURMEAU

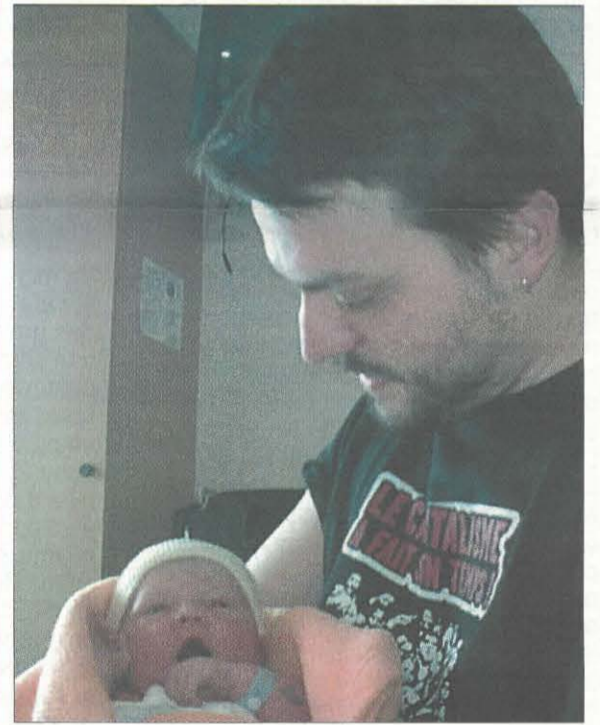


Vite lu...

■ Naissance

Bienvenue à Nélio SEASSAU PONCELET.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la naissance de Nélio le 14 avril. La rédaction des Nouvelles et la fédération du Parti Communiste Français adressent à Alexandra et à Aymeric tous leurs vœux de bonheur à l'occasion de la naissance de leur petit garçon.



Nouveau ministre, même drame

Après Brice Hortefeux, voilà Eric Besson, pourtant la politique de l'immigration du ministère ne varie pas. Faisant fi de l'Humain, pour n'y voir que chiffres et quotas, cette logique sombre

chaque jour un peu plus dans l'ignoble et l'impardonnable. Alors qu'en 2008 le nombre de 29 796 expulsions fût brandit fièrement par le Ministre de l'immigration, la pression se fait toujours plus grande sur les associations et les citoyens, ces « nouveaux justes » comme le titra

l'HD qui tendent la main et aident au quotidien les sans papiers. La polémique actuelle autour du délit de solidarité consacrée par l'article L. 622-1 en est l'illustration.

La loi et son application actuelle par le gouvernement criminalise donc, bel et bien l'aide aux migrants étrangers.

« Faisant fi de l'Humain, pour n'y voir que chiffres et quotas, cette logique sombre chaque jour un peu plus dans l'ignoble et l'impardonnable ».

Cependant depuis quelques jours le ministre tente

d'apaiser la fronde en alignant les mensonges, prétendant que la loi ne fût jamais appliquée durant toutes ces années. Les faits



lui donnent tort en effet, plusieurs affaires (6 depuis 1995) ont mis en lumière la chasse faite aux citoyens solidaires. Sous ces airs de Ministre « light » de l'immigration rien n'a changé, l'application de la politique d'immigration sarkozyste fait toujours autant de mal. Depuis 1988, 13767 immigrants sont morts aux frontières de l'UE. A l'Europe forteresse, aux drames de l'immigration, aux quotas les communistes disent non.

Nous réclamons un accueil digne des migrants ainsi qu'une mise en valeur de leur citoyenneté à l'opposé de la politique inhumaine conduite aujourd'hui par Sarkozy et son gouvernement.

Robin Salecroix